Assemblée générale du 25 septembre 2016

I) Rapport moral

Remerciements à M Guyot adjoint aux sports et à tous les membres présents.
Un club est avant tout une association où les membres participent à la vie du club.
Cette année est pour le club une année noire de par la disparition de Pierre-Marie Delval. Un court extérieur portera son nom.
Nous terminons la saison avec 85 adhérents dont 28 jeunes à l'école de tennis, 21 se sont réinscrits pour la nouvelle saison.
Les évènements de l'année : goûter de Noël, fête de l'école, tournoi de Tiot Batiche où les jeunes ont été intégrés dans le tableau adultes (expérience concluante pour les jeunes).
Le club participe régulièrement au FPH, à la brocante, au quartiers d'été.

Quelques points noirs :
- Inquiétude sur les courts extérieurs où la mousse réapparait déjà après la réfection d'il y a deux ans. Il faudrait démousser avant l'hiver et au printemps.
- Le revêtement de la salle : quelques fissures et éclats.
- Interclubs : difficultés pour trouver le nombre de joueurs suffisant.
- Dispositif Pass' sport : pour les CE1 une exonération de 35 € leur est offerte à l'inscription dans un club sportif de Masny. Pour l'instant nous n'en avons qu'un au club.

Points positifs :
- L'accès aux locaux est sécurisé : nouvelle porte et caméras.
- Vitalité du secteur senior : ils sont très présents dans la vie du club au niveau des compétitions + 45, +55.
- Disponibilité et efficacité des membres du conseil d'administration.

Perspectives :
Chez les jeunes, les effectifs sont plutôt en hausse ce qui va nécessiter la création d'un groupe le samedi matin. Un nouveau moniteur a été recruté dans l'urgence pour remplacer la défection de Romain.

II) Bilan Financier

➲ Le solde :

Notre solde bancaire au terme de la saison écoulée s'élève à **8 235.80€**. Il s'explique comme chaque année par le versement de la subvention municipale 2016 au mois de mai pour un montant de **4 950,00 € reçu au terme de notre saison.** Le solde entre nos dépenses et nos recettes est cette année un excédent de **1 179.54€.**

➲ Les recettes du club :

Elles s'élèvent au total à **9 867 €** et se composent des postes suivants :

⇨ Les adhésions : **4 610 €**. Cela représente **47 % de nos recettes**.

Il s'agit des sommes demandées aux adhérents pour leur inscription à la Fédération Française de Tennis, et une participation aux cours dispensés par le club. L'effectif du club est passé de 81 à 85 adhérents (38 jeunes et 47 adultes)

⇨**Les subventions** : **5 150 € soit 52 % de nos recettes**.

La ***subvention de la mairie*** de Masny représente à elle seule 50% de nos recettes soit **4 950 € :**

- **3 800 € de subvention de fonctionnement,**
- **800 € de subvention pour la prise en charge d'une partie des cours dispensés aux écoles**
- **350 € pour le tournoi Tiot Batiche.**

Le montant est en baisse de 200€ par rapport à la saison dernière.

Subvention de la ligue des Flandres : subvention pour la mise en place de l'opération tennis à l'école). Le montant de cette subvention est cette année de **200 €.**

Ce poste est fondamental et il montre que l'ensemble des projets que nous montons : *école de tennis, perfectionnement jeunes, tennis à l'école*, sont des projets coûteux et qui ne sont possibles que par ce que nous avons le soutien de la municipalité de Masny en particulier.

⇨ **Les animations et recettes cordage**: **107 € soit 1% de nos recettes**. Il s'agit du montant demandé pour l'inscription au tournoi interne de cette année et les recettes de cordage de raquette. (prix défiants toute concurrence, contactez François Hochedez).

➲ Les dépenses :

Elles s'élèvent au total à **8 687.46 €** et se composent des postes suivants :

⇨ La compétition : **735.23 € soit 8% de nos dépenses annuelles**. C'est l'ensemble des dépenses liées à la pratique du tennis dans le cadre des compétitions organisées par la FFT, que ce soit pour les adultes ou les enfants. On y retrouve les droits d'inscriptions, les achats de balles.

⇨ La formation : **3 431.76 € soit 40 % de nos dépenses annuelles**.

C'est le poste de dépenses le plus important. Il comprend :

- les indemnités accordées aux initiateurs de l'école de tennis
- la rémunération des brevetés d'Etat qui interviennent en école de perfectionnement et dans le projet initiation du tennis à l'école.
- les frais de formation

Ce poste est en baisse de 1365€ par rapport à la saison dernière.

En effet de nombreux cours de l'école de tennis ont été dispensés par des éducateurs bénévoles. Merci pour leur investissement et leur soutien auprès des jeunes au cours de cette saison.

⇨ Le fonctionnement : **1 539.98 € soit 18% de nos dépenses annuelles.**

Ce montant représente les dépenses liées aux frais postaux, à l'abonnement internet nécessaire pour la réservation des cours à distance, les cartes magnétiques, au matériel pour les écoles de tennis et à l'assurance responsabilité civile .

⇨ L'animation : **1 059.49€ soit 12% de nos dépenses annuelles.**

On retrouve à ce poste toutes les activités menées par le club pour apporter une vie et un dynamisme, pour marquer ainsi les grands moments de la saison.

- Ecole de tennis : goûter, fête de noël, chasse aux œufs, fête de l'école de tennis au mois de juin.

- Adultes : tournoi interne, barbecue.

⇨ La ligue : **1 921 euros soit 22% de nos dépenses annuelles.**

Poste en constante augmentation. Il s'agit de ce que nous reversons à la ligue et à la FFT sur chaque inscription prise par le club. Pour que le club soit agréé FFT et puisse être reconnu par la fédération, participer à ses compétitions, être éligible à des aides, il faut reverser à la fédération 27 € pour l'adhésion d'un adulte et 18 € pour l'adhésion d'un enfant. (+2€ supplémentaire par licence par rapport à la saison dernière)

➲**BILAN :**

Le solde entre nos recettes et nos dépenses est cette année un excédent de **1 179.54 €.**

Le solde est excédentaire cette année qui s'explique par une maîtrise des dépenses de fonctionnement et d'animation et la baisse significative du poste formation cette saison.

Cet excédent va nous permettre de financer la rémunération des brevetés d'Etat qui interviendront en école de perfectionnement et tennis à l'école pour les cours de la saison prochaine. (poste en augmentation significative).

Les montants reversés à la ligue sont en constante augmentation c'est pourquoi nous nous verrons dans l'obligation d'appliquer l'augmentation des adhésions et des cours la saison prochaine. Merci encore à la municipalité, à nos sponsors et au soutien de tous nos adhérents.

III) Bilan sportif
IV) Cotisations

Entre 30 et 35 % d'augmentation depuis 2011. La part des redevances à la ligue a augmenté beaucoup plus que l'augmentation de la part du club.
La hausse de cette prend en compte l'augmentation de la cotisation de la ligue et du fait qu'il faut employer un moniteur salarié supplémentaire.
La hausse pourrait être moins répercutée sur les cotisations sur les non-masnysiens.

Les tarifs sont approuvés par l'assemblée.

V) Questions diverses.

Un problème avec les personnes qui occupent le court 2 le mardi de 8 h à 20 h. Manque de respect du matériel et des personnes.

VI) Election du Conseil d'Administration

Une seule liste de candidats, qui sont élus à bulletin secret (à l'unanimité).

Liste des candidats à l'élection du Conseil d'administration

Saison 2015 – 2016

BECU Jérémy	Membre sortant
BRICOUT Dimitri	
COUPIN Philippe	Membre sortant
DELBOVE Sandrine	Membre sortant
HOCHEDEZ Désiré	Membre sortant
LE BIDEAU Annie	Membre sortant
MUREK Daniel	Membre sortant
PARZYSZ Romuald	Membre sortant
REGNIEZ Annick	Membre sortant

Présents : 14

La liste est élue à l'unanimité

Le président Le secrétaire Le trésorier